[Text]

Mr. Béchard: I second that.

The Chairman: Other nominations?

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): On a point of order, I know we have been following this practice of having the Chairman and the Vice-Chairman from the government party but I am wondering in a Committee of this sort, where we by and large try to be nonpartisan, if we have to continue this practice. I am just raising the question. I think it is worth thinking about and other people may have views about it.

The Chairman: I can assure Mr. Munro that his views are well received by the Chair. It is fruitful talk for the future; there is no doubt about that.

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): Anytime from now . . .

The Chairman: But, if you have no objection, a motion has been put and seconded, and . . .

Mr. Munro (Esquimalt-Saanich): The motion was put but my comment is still in order.

The Chairman: May I say that Mr. Munro's comments are absolutely in order, and obviously the comments are well received by the Chair, but unless Mr. Munro has a motion to put, I think we should proceed with the actual motion, and that is a motion proposed by Mr. Hugh Anderson, seconded by Mr. Béchard that Dr. Maurice Foster be put.

Mr. Brewin: Mr. Chairman, may I make a comment on Mr. Munro's comments and say that I most heartily agree with him. I have been a member of this Committee for well over 10 years now. It is a nonpartisan Committee. I am very happy with the choice we have made of Chairman and I am very happy with the suggested nomination for Vice-Chairman but I really do think, not just as food for thought but as a definite idea that we should seek—positively seek—later to get a member of the Official Opposition as Vice-Chairman to underline the fact that this Committee is not a Committee of partisan nature.

An hon. Member: Mr. Chairman, may I ...

The Chairman: Please. Any other comments.

Monsieur Leblanc s'il vous plaît.

Mr. Leblanc (Laurier): As you know, the Public Accounts Committee has a dual chairmanship more or less, and I think this is a very good point that should be raised with the standing committee that is studying procedures and organization. Maybe it could at some time find a solution which would be acceptable to this Committee.

The Chairman: Mr. Lachance.

Mr. Lachance: Just to reassure Mr. Munro, I would like to say that this very point has been raised by the Standing Committee on Procedure and Organization. It has been discussed and we hope to come up with a solution soon. It is in the air but we might come to a solution pretty soon on that point.

The Chairman: Mr. MacDonald.

[Interpretation]

M. Béchard: J'appuie cette motion.

Le président: D'autres mises en candidature?

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur le président, je sais qu'il est courant que le président et le vice-président de ce Comité soient généralement issus du parti gouvernemental, mais je me demande si, pour un Comité tel que le nôtre, où nous essayons de ne pas être partisans, nous ne pourrions pas rompre avec cette tradition. C'est simplement une question que je pose. Peut-être pourrions-nous en discuter?

Le président: Je puis vous assurer, monsieur Munro que c'est une suggestion très intéressante, dont nous pourrions discuter, avec grand profit, pour l'avenir.

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Dès maintenant . . .

Le président: Cependant, une motion a déjà été proposée, et appuyée . . .

M. Munro (Esquimalt-Saanich): Sans doute, mais mes remarques restent pertinentes.

Le président: Certainement, monsieur Munro, mais si vous n'avez pas de motion à proposer, nous devrions nous intéresser à celle qui l'a déjà été. Il s'agit de la motion proposée par M. Hugh Anderson, appuyée par M. Béchard, en vue de l'élection de M. Maurice Foster.

M. Brewin: Monsieur le président, me permettrez-vous de dire que je suis absolument d'accord avec M. Munro? En effet, il y a un peu plus de dix ans que je participe aux travaux de ce Comité, et j'ai pu donc constater moi-même que ceux-ci ne sont pas partisans. Je suis très heureux du choix que nous avons fait pour le poste de président tout comme je suis très heureux de la proposition qui a été faite pour le poste de vice-président. Cependant, ceci ne doit pas nous empêcher d'envisager l'élection d'un membre de l'opposition officielle au poste de vice-président, non pas sur un plan théorique mais sur un plan pratique, afin de montrer que ce comité n'est pas partisan.

Une voix: Monsieur le président . . .

Le président: Un instant, s'il vous plaît. D'autres remarques?

Mr. Leblanc.

M. Leblanc (Laurier): Comme vous le savez, le Comité des comptes publics a une sorte de double présidence et je crois donc que ce genre de question devrait être soumis au comité permanent de la procédure et de l'organisation. Peut-être pourrait-il éventuellement trouver une solution satisfaisante pour notre comité?

Le président: Monsieur Lachance.

M. Lachance: J'aimerais dire à M. Munro, pour le rassurer que cette question a déjà été soulevée au sein du Comité permanent de la procédure et de l'organisation. La solution définitive n'a pas encore été trouvée, mais il se peut qu'elle le soit dans un avenir très proche.

Le président: Monsieur MacDonald.